



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierrealainmillet.fr/rues-des-Minguettes-et-Legodec>

Quartier Gabriel Péri

rues des Minguettes et Legodec...

- Rencontres -

Date de mise en ligne : mardi 11 janvier 2011



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Première visite de l'année 2011 qui fait suite aux discussions du conseil de quartier Gabriel Péri concernant le report des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de ces deux rues.

La rue des Minguettes vers le bas

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.38.02.jpg)

et vers le haut...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.37.32.jpg)

et la rue Legodec en haut..

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.36.44.jpg)

Il y a eu confusion entre les messages de la ville sur les raisons du report de cet enfouissement et les informations du promoteur qui construit des logements dans un ancien bâtiment industriel de la rue.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.36.05.jpg)

Après plusieurs échanges avec les services du Grand Lyon, la situation est assez claire.

Ces deux rues sont bien des voies publiques, depuis une délibération de 1970 ! Elles doivent donc être traitées par les différents services publics comme tel : voirie, propreté, déneigement...

Mais si ces rues sont bien des voies publiques, le sol continue à être la propriété des riverains ! Car les actes notariés de cession des terrains correspondants n'ont jamais été effectués.

C'est pourquoi les services du Grand Lyon ont répondu qu'il n'était pas possible de réaliser des travaux d'enfouissement, puisque n'importe quel propriétaire (habitant ou héritier...) pouvait s'y opposer.

Cette situation un peu ubuesque, 40 ans après le classement en voie publique, n'est malheureusement pas rare...

La solution est donc très simple. Il faut que chaque propriétaire réponde positivement aux courriers du Grand Lyon et accepte la cession de son bout de terrain. Toute la difficulté de ce genre d'opération est qu'il y a plus de 100 propriétaires, et donc, dans les réalités de la vie, des dossiers compliqués liés à des actes de ventes, des successions compliquées...

Nous proposons à tous les propriétaires de s'organiser pour essayer d'obtenir une décision unanime, sachant que c'est l'intérêt général des riverains ! Bien évidemment, l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection des trottoirs ne peut qu'apporter un plus au cadre de vie... et même à la valeur des maisons...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.34.55.jpg)

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-01-10_08.35.21.jpg)

De son côté, la ville avec le Grand Lyon étudie les possibilités de solution "administrative". Il semble que compte tenu de l'ancienneté du caractère public, certaines procédures de cession d'office existent. Au pire, une solution de "déclaration d'utilité publique", bien que lourde, garantirait le résultat.

L'objectif est de résoudre le problème de foncier en 2010 afin de pouvoir relancer les travaux pour 2011. Du côté du

budget des collectivités, c'est possible.

Restera alors la question de la circulation dans les rues et du stationnement. Tout indique qu'il faudrait passer la rue en sens unique, refaire les trottoirs et marquer correctement les stationnements en trouvant les meilleures solutions pour réduire la vitesse.... Cette question sera rediscutée quand la question foncière sera résolue..

A noter que nous sommes bien sur une colline... et que la vue est magnifique sur l'agglomération lyonnais...

[JPEG]

Sans compter que pendant la visite, nous avons pu observer un faucon crécerelle nichant dans une des fenêtres du bâtiment qui sera transformé. Le service de la ville contactera une association pour voir ce qui est possible pour conserver ce couple d'oiseau dans le quartier.

Post-scriptum :

je n'ai pu prendre les photos pendant la visite pour cause de batterie de téléphone insuffisante... Elles sont donc prises le dimanche... sans les participants à la visite, habitants de la rue, Jean-Maurice Gautin, président du conseil de quartier et Chantal Second de la direction du cadre de vie de la ville...